

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1391

20 juillet 2009

### SOMMAIRE

1798 Healthcare Long / Short Master Fund .....	66726	Espace Luxembourg/Bruxelles S.à.r.l. ....	66736
3rd WAY S.A. ....	66731	Europa Radium S.à r.l. ....	66736
AD Fiduciaire S.A. ....	66730	Firmament Capital .....	66737
Advent Clinic (Luxembourg) Holding S.à r.l. ....	66753	Grand Duchy Finance S.à r.l. ....	66734
Allfunds International S.A. ....	66732	Helvoet Pharma International S.A. ....	66735
Artres .....	66731	Hertford Holding S.à r.l. ....	66745
Baltic Property Trust Optima S.A., Sicar .....	66727	Immobilière Wendy S.à r.l. ....	66729
Baltic Property Trust Optima S.A., Sicar .....	66727	Immobinvest S.A. ....	66767
Baltic Property Trust Optima S.A., Sicar .....	66729	Kung S.A. ....	66738
Baltic Property Trust Optima S.A., Sicar .....	66728	Larigot Holding S.A. ....	66722
Begonia S.A. Holding .....	66732	Life-Cap Brokerage S.A. ....	66735
BGI Brands S.à r.l. ....	66738	Luminaires Francis Ney S.A. ....	66732
BOES Félix S.à r.l. ....	66730	Luxholdco GP S.à r.l. ....	66738
Bosph Real Estate Holdings 2 S.à r.l. ....	66733	Maimibenha S.à r.l. ....	66735
Brait S.A. ....	66724	MEIF Luxembourg Holdings S.A. ....	66737
BST .....	66730	Mercedes-Benz Bank Portfolio .....	66722
Business Pollination S.A. ....	66726	OIRP Investment 7 S.à r.l. ....	66727
Campion S.A. ....	66734	Pioz Investments Holding S.A. ....	66731
Canons Close S.à r.l. ....	66733	Pronavis S.A. ....	66737
Canons Close S.à r.l. ....	66735	RIL II Hampstead S.à r.l. ....	66736
Castiglione Real Estate .....	66768	RIL II Hornbeams S.à r.l. ....	66733
Chassagne Holding S.A. ....	66765	SIB Holding S.A. ....	66730
circum s.a. ....	66765	Silver Wheaton Luxembourg S.à r.l. ....	66729
Comat Matériel S.à.r.l. ....	66728	SM Invest S.A. ....	66730
Criali Investment S.A. ....	66723	Solma S.A. ....	66737
DCF Fund (II) .....	66723	Sotalux S.A. ....	66734
Dealis Fund Operations S.A. ....	66728	Souf S.A. ....	66732
Dealis Fund Operations S.A. ....	66727	SuDel Invest S.à r.l. ....	66731
DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A. ....	66726	Sync Invest S.A. ....	66733
Dinex International S.A. ....	66731	Tiberius Absolute Return Commodity OP .....	66724
Dual Return Fund (Sicar) .....	66752	Touf S.A. ....	66732
		Transnational Financial Investments S.A. ....	66722
		Transports Teixeira Da Cruz S.à r.l. ....	66729
		Waters Luxembourg S.à r.l. ....	66734
		WP International I S.à r.l. ....	66736

**Mercedes-Benz Bank Portfolio, Fonds Commun de Placement.**

Le règlement de gestion modifié au 4 mai 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Oppenheim Asset Management Services S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2009070315/9.

(090085300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**Larigot Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 84.760.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

le 29 juillet 2009 à 11.00 heures qui se tiendra au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

*Ordre du jour:*

1. Examen des états financiers de la société jusqu'au 30/06/2009; toute prise de décisions y relatives;
2. Démission d'un administrateur avec effet immédiat; décharge y relative jusqu'à la date de ladite démission; nomination d'un nouvel administrateur avec effet immédiat;
3. Transfert du siège social de la société;
4. Divers.

Selon l'art. 10 des Statuts, les actionnaires désirant assister à l'assemblée générale doivent déposer leurs actions 5 jours francs avant la tenue de celle-ci sur le lieu de l'assemblée.

p. LARIGOT HOLDING S.A.

*un mandataire*

Référence de publication: 2009082404/755/19.

---

**Transnational Financial Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

R.C.S. Luxembourg B 34.227.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra extraordinairement le mercredi 29 juillet 2009 à 10.00 heures au siège social de la Société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes pour l'exercice social du 1/1/2008 au 31/12/2008,
2. Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes pour l'exercice social du 1/1/2008 au 31/12/2008,
3. Affectation du résultat,
4. Décharge aux administrateurs et Commissaire aux comptes pour la période du 1/1/2008 au 31/12/2008,
5. Renouvellement du mandat de Monsieur Gérard DECKER au poste de Commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra en 2010,
6. Renouvellement du mandat de Monsieur Jean Brucher au poste d'administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra en 2015,
7. Renouvellement du mandat de Monsieur Nicolas Thieltgen au poste d'administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra en 2015,
8. Renouvellement du mandat de Madame Marie Bena au poste d'administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra en 2015,
9. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009081370/6053/25.

---

**Criali Investment S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 850.000,00.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 110.028.

Les actionnaires de la société CRIALI INVESTMENT S.A., une société anonyme de droit Luxembourgeois ayant son siège social au 3, rue des Bains, L-1212, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.028, sont priés d'assister à une

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

de la Société qui se tiendra le *14 août 2009* à 10.00 heures au siège social de la Société (l'"Assemblée"), en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant maximum de 20.050.000,- EUR (vingt millions cinquante mille Euros) par apport en nature résultant de la conversion des créances détenues par les actionnaires à l'encontre de la Société, à concurrence des souscriptions recueillies et (ii) par apport en numéraire des actionnaires dont le montant des créances apportées à l'issue des souscriptions recueillies conformément au point précédent est insuffisant pour leur permettre de souscrire proportionnellement à leur participation dans le capital social de la Société, afin de le porter de son montant actuel de 850.000,- EUR (huit cent cinquante mille Euros) représenté par 85.000 (quatre-vingt-cinq mille) actions d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix Euros) au montant maximum de 20.900.000,- EUR (vingt millions neuf cent mille Euros) représenté par 2.090.000 (deux millions quatre-vingt-dix mille) actions d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix Euros) chacune par l'émission de 2.005.000 (deux millions cinq mille) nouvelles actions d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix Euros) chacune, étant noté que dans l'hypothèse où l'augmentation de capital telle que proposée n'était pas entièrement souscrite, il ne sera procédé à l'augmentation du capital social qu'à concurrence des souscriptions recueillies, conformément aux dispositions de l'article 32-1 (3) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée;
2. Souscription et paiement des nouvelles actions par apport en nature et par apport en numéraire;
3. Modification subséquente de l'article 3, des statuts de la Société ; et
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2009081937/3665/31.

**DCF Fund (II), Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 86.729.

The shareholders of DCF Fund (II) are invited to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders to be held at the registered office of the Company on *5 August 2009* at 12.00 a.m. to vote on the following agenda:

*Agenda:*

1. Approval of the management's report and of the independent auditor's report for the accounting year ended 31 December 2008;
2. Approval of the audited financial statements for the accounting year ended 31 December 2008;
3. Appropriation of net results;
4. Discharge to the directors in respect of the execution of their mandates for the accounting year ended 31 December 2008;
5. Composition of the board of directors;
6. Re-election of the independent auditor;
7. Miscellaneous.

*Voting*

The Annual General Meeting may validly deliberate without any quorum requirement. Resolutions on the agenda of the Annual General Meeting will be passed if approved by a simple majority of the shares represented.

*Participation to the Meeting*

In order to be admitted to the Annual General Meeting and vote on the items listed in the agenda, the shareholders of DCF Fund (II) holding their shares in bearer form through the securities account of their credit institution or authorized financial intermediary (bearer shares in dematerialized book entry form) must produce a certificate issued by ING Luxembourg, Danske Capital, Sampo Bank, Plc, or any other relevant financial intermediary confirming (i) the number and class(es) of shares held by such person and (ii) confirming that such shares are blocked until the proposed date of the Annual General Meeting.

Holders of shares issued in registered form shall be permitted to participate to the Annual General Meeting and vote on the items listed in the agenda provided that their identity appear in the register of shareholders of the Company as of the day of the Annual General Meeting.

If you cannot attend the Annual General Meeting personally, but would like to be represented, please be informed that proxy forms are available at the registered office of the Company, 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

The proxy forms, together with the certificate issued by the relevant financial institution concerning bearer shares in dematerialized book entry form, have to be returned by fax to the attention of Ms Kathy Marchione at (+352) 47 11 01 no later than two business days by 12.00 a.m. Luxembourg time before the day scheduled for the Annual General Meeting, i.e. by Monday 3 August 2009 at 12.00 a.m.. The original of such documents are to be sent to the registered office of the Company at the above mentioned address.

*By order of the Board of Directors.*

Référence de publication: 2009086079/1005/41.

---

**Tiberius Absolute Return Commodity OP, Fonds Commun de Placement.**

Le règlement de gestion modifié au 4 juin 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Oppenheim Asset Management Services S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2009070317/9.

(090085304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**Brait S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 13.861.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders of the Company will be held at the registered office of the Company, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on Wednesday, 29 July 2009 at 14.30 for the following purposes:

*Agenda:*

**A. Ordinary Business**

1. To ratify and confirm the payment of an interim dividend for the year ended 31 March 2009 of 8,58 US cents per share and 89,45 cents per share, which was paid on 8 December 2008.
2. To receive and adopt the reports of the directors, statutory auditor and independent auditors for the year ended 31 March 2009.
3. To receive and adopt the statutory financial statements of the Company and the consolidated financial statements of the Group for the year ended 31 March 2009.
4. To grant discharge to the directors, officers and the statutory auditor in respect of the execution of their mandates to 31 March 2009.

The directors, officers and the statutory auditor of the Company are appointed by the Company with a one-year mandate, in terms of the Company's articles and Luxembourg Law. It is customary practice to discharge the directors, officers and the statutory auditor from their mandate at the annual general meeting, prior to their re-appointment to office for the following year. The discharge of the mandate does not affect the obligations and liability of the directors, officers and statutory auditors in respect of their duties while in office.

5. To ratify the appointment by the Board of directors on 28 October 2008 of Mr S Sithole as a director of the Company to replace Mr M Masithela, who resigned on 28 October 2008, and the appointment on 19 June 2009 of Mr CS Seabrooke as a director of the Company to replace Mr PL Wilmot, who resigned on the same date.
6. To re-elect the following directors for a further term of office in accordance with the provisions of the Articles of Incorporation:

- Mr AC Ball
- Mr PAB Beecroft
- Mr JE Bodoni
- Mr BI Childs
- Mr JA Gnodde
- Mr RJ Koch
- Mr AM Rosenzweig
- Mr HRW Troskie
- Mr SJP Weber
- Mr S Sithole
- Mr CS Seabrooke

7. To receive and act on the statutory nomination of the statutory auditor and the independent auditor for a term of one-year ending at the annual general meeting in 2010.
8. To allocate the Company's profits.  
In terms of Luxembourg law, the Company is required to transfer to a legal reserve a minimum of 5% of the unconsolidated net earnings for each financial year until the reserve equals 10% of its issued share capital. The legal reserve is not available for distribution, except upon dissolution of the Company.
9. To approve the declaration and payment of a final dividend for the year ended 31 March 2009 of 10,55 US cents per share and 89,45 cents per share for the shareholders registered on the South African register, to be paid on Tuesday 11 August 2009 to those shareholders appearing on the share register as at 7 August 2009.
10. To renew the authority granted to the Company to purchase its own shares subject to the following limitations:
  - 10.1 Unless a tender offer is made to all shareholders on the same terms and except in case of an emergency where the purchase is carried out to avoid a material loss, which the Company would otherwise incur, each purchase shall be made through a stock exchange on which the shares in the Company are regularly traded and the purchase price shall not exceed 5% above the average market value for the shares on all stock exchanges on which the ordinary shares are listed and have traded for the 10 (ten) business days before the purchase.
  - 10.2 If purchases are by tender, tenders must be available to all shareholders alike.
  - 10.3 The maximum number of shares that may be repurchased pursuant to this authority shall not exceed 10% of the issued share capital of the company from time to time.  
This authority shall not extend beyond 18 (eighteen) months from the date of this annual general meeting but shall be renewable for further periods by resolution of the annual general meeting of the shareholders from time to time.

#### **B. Special Business**

11. To renew, in terms of the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and the listing requirements of the Luxembourg Stock Exchange, London Stock Exchange and JSE Limited, the authority granted to the Board, subject to the terms of the Articles of Incorporation, to issue further ordinary shares to be delivered to participants under the Group's share incentive schemes, without reserving for the existing shareholders a preferential subscription right to subscribe to the shares issued, subject to the following limitations:
  - 11.1. That this authority shall not extend beyond 15 (fifteen) months from the date of this annual general meeting but shall be renewable for further periods by resolution of the annual general meeting of the shareholders from time to time.
  - 11.2. That, the price at which such an issue of ordinary shares will be made in terms of this authority, be based on the weighted average market price of the ordinary shares as determined over the 7 (seven) days prior to the date of issue on all stock exchanges on which the ordinary shares are listed and have traded during that period.

19 June 2009.

By order of the Board of Directors  
ME King  
*Chairman*

#### *Note*

Any shareholder may, in writing, appoint a proxy, who need not be a shareholder, to represent him/her at any general meeting. Any company, being a shareholder, may execute a form of proxy under the hand of a duly authorised officer or may authorise in writing such person as it thinks fit to act as its representative at the meeting subject to the production to Brait S.A. of such evidence of authority as the Board may require. The instrument appointing a proxy, and the written authority of a representative, together with evidence of the authority of the person by whom the proxy is signed (except in the case of a proxy signed by the shareholder), shall be deposited at the registered office of the Company or a transfer office, two clear business days (in the Grand Duchy of Luxembourg or the jurisdiction where the relevant transfer office is located) before the time for the holding of the meeting or adjourned meeting (as the case may be) at which the person named in such instrument proposes to vote. No instrument appointing a proxy shall be valid after the expiration of 12 months from the date of its execution.

A form of proxy is enclosed with this annual report, the completion of which will not preclude a shareholder from attending and voting at the meeting in person to the exclusion of any proxy appointed.

Référence de publication: 2009080901/1017/91.

---

**DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 38, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 9.462.

—  
*Auszug aus dem Protokoll  
der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre am 29. Mai 2009*

Die Verwaltungsratsmandate der Herren Oliver Behrens (Vorsitzender), Walter Groll (stv. Vorsitzender) und Dr. h. c. Friedrich Oelrich (Mitglied) enden mit Ablauf der Generalversammlung.

Die Generalversammlung bestellt bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2014 zu neuen Mitgliedern des Verwaltungsrates die Herren Oliver Behrens, Walter Groll und Dr. h. c. Friedrich Oelrich (alle geschäftssässig: Mainzer Landstraße 16, 60325 Frankfurt am Main).

Der Verwaltungsrat wählt aus seiner Mitte Herrn Olivier Behrens zum Vorsitzenden und Herrn Walter Groll zum stellvertretenden Vorsitzenden des Gremiums.

Luxembourg, den 29. Mai 2009.

DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A.  
Wolfgang Dürr / Patrick Weydert

Référence de publication: 2009080652/19.

(090095727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

---

**1798 Healthcare Long / Short Master Fund, Fonds Commun de Placement.**

Le règlement de gestion consolidé de 1798 HEALTHCARE LONG / SHORT MASTER FUND, signé en date du 29 mai 2009, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2009.

1798 HEALTHCARE LONG / SHORT S.A.  
Alexandre MEYER / Signature  
Director / -

Référence de publication: 2009085798/12.

(090103716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

---

**Business Pollination S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 122.696.

—  
*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la Société en date du 15 juin 2009*

L'actionnaire est présent.

L'administrateur a pris la décision suivante:

L'administrateur décide:

- de transférer le siège social de la société du 62, Route de Luxembourg L-4760 Pétange au 165 A, Route de Longwy L-4751 Pétange.

La décision a été admise à l'unanimité.

Après cela l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée.

Signé en nom de BUSINESS POLLINATION S.A.

M. CLEVEN Axel  
Administrateur délégué

Référence de publication: 2009082513/18.

(090097550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Dealis Fund Operations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1912 Luxembourg, 5, rue des Labours.  
R.C.S. Luxembourg B 143.499.

In seiner Sitzung am 12. Dezember 2008 beruft der Verwaltungsrat Herrn Holger Hildebrandt (geschäftsansässig: 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg) mit sofortiger Wirkung zum Geschäftsführer der Gesellschaft.

Luxembourg, den 2. Juni 2009.

Dealis Fund Operations S.A.  
Eugen Lehnertz / Alexandra Theis

Référence de publication: 2009085224/12.

(090100708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

**OIRP Investment 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 129.625.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 juin 2009.

Jean-Joseph WAGNER  
Notaire

Référence de publication: 2009082171/239/12.

(090097791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Baltic Property Trust Optima S.A., Sicar, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 110.456.

**EXTRAIT**

Monsieur Antti Mantila a démissionné de son mandat de membre du Conseil d'Administration de la Société avec effet au 9 juin 2009.

Monsieur Leif Skov a démissionné de son mandat de membre du Conseil d'Administration de la Société avec effet au 22 juin 2009.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Patrick REUTER.

Référence de publication: 2009083277/14.

(090102676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

**Baltic Property Trust Optima S.A., Sicar, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 110.456.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société en date du 19 mai 2009 que les personnes suivantes ont été élues comme administrateurs de la Société avec effet au 19 mai 2009 et jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de la Société qui se tiendra en 2010:

- Monsieur Mogens Jørgensen, né le 19 mai 1953 à Høng, Danemark, demeurant professionnellement au Søndergårds Allé 43, 2760 Måløv, Danemark;

- Monsieur Kaj Andreasen, né le 15 octobre 1946 à Hjørring, Danemark, demeurant professionnellement au Langebrogade 4, 1411 Copenhagen, Danemark; et

- Monsieur Morten Beck Jørgensen né le 24 août 1972 à Vejle, Danemark, demeurant professionnellement au Krogshøjvej 41, 2880 Bagsvaerd, Danemark.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Pour la Société  
Signature

Référence de publication: 2009085790/22.

(090104172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

---

**Baltic Property Trust Optima S.A., Sicar, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 110.456.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle de la Société en date du 29 avril 2009 que:

- Monsieur Torben Schøn et Monsieur Leif Hasager n'ont pas été réélus;
- Monsieur Lau Kristensen, né le 27 avril 1962 à Gladsaxe, Danemark, demeurant professionnellement au Imortellevej 9a, 2950 Vedbaek, Danemark, a été nommé en tant que nouveau administrateur de la Société avec effet au 29 avril 2009 et jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de la Société qui se tiendra en 2010; et
- Monsieur Alain Heinz, Monsieur Antti Mantila et Monsieur Leif Skov ont été réélus comme administrateurs de la Société jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de la Société qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Pour la Société  
Signature

Référence de publication: 2009085795/20.

(090104172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

---

**Comat Matériel S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1274 Howald, 10, rue des Bruyères.  
R.C.S. Luxembourg B 31.048.

RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Rectificatif des comptes publiés le 14/11/2008 sous la référence b31048 / L080167829

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009082525/12.

(090098127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Dealis Fund Operations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1912 Luxembourg, 5, rue des Labours.  
R.C.S. Luxembourg B 143.499.

In seiner Sitzung am 28. Mai 2009 beruft der Verwaltungsrat Herrn Eugen Lehnertz (geschäftsansässig: 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg) ab 1. Juni 2009 zum Geschäftsführer der Gesellschaft.

Luxembourg, den 2. Juni 2009.

Dealis Fund Operations S.A.  
Eugen Lehnertz / Alexandra Theis

Référence de publication: 2009085223/12.

(090100711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2009.

---

**Transports Teixeira Da Cruz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4961 Clemency, 4, Am Bongert.

R.C.S. Luxembourg B 143.249.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN  
259, route d'Esch  
L-1471 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009082017/13.

(090097955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Baltic Property Trust Optima S.A., Sicar, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 110.456.

EXTRAIT

Monsieur Peter Hoejland a démissionné de ses mandats de vice-président et membre du Conseil d'Administration de la Société avec effet au 16 novembre 2008.

Monsieur Mogens Pedersen a démissionné de son mandat de membre du Conseil d'Administration de la Société avec effet au 29 avril 2009.

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Patrick REUTER.

Référence de publication: 2009083279/14.

(090103270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

**Immobilière Wendy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 113.647.

Le soussigné, Monsieur Jean-Marc THYS, liquidateur de la société à responsabilité limitée IMMOBILIERE WENDY s.à.r.l, en liquidation, établie et ayant son siège social établie et ayant son siège social 39, avenue Monterey L-2163 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B113 647, prend la résolution suivante:

*Résolution unique:*

Le siège social de la société IMMOBILIERE WENDY s.à.r.l est transféré au 10A, rue Henri Schnadt L-2530 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 26 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009082455/15.

(090098232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Silver Wheaton Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.691.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Michael Verhulst.

Référence de publication: 2009082545/10.

(090097378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**AD Fiduciaire S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 78.129.

Le bilan et l'annexe au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009082546/10.

(090097570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**BST, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4232 Esch-sur-Alzette, 9, place J.B. Manternach.  
R.C.S. Luxembourg B 32.282.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009082555/10.

(090097683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**BOES Félix S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1453 Luxembourg, 25, route d'Echternach.  
R.C.S. Luxembourg B 28.226.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009082557/10.

(090097679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**SM Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.  
R.C.S. Luxembourg B 74.058.

*Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du conseil d'administration de la société tenue au siège social le 9 avril 2009*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social du 16, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg au 2, rue Wilson, L-2732 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SM INVEST SA

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009082593/14.

(090097947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**SIB Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 97.048.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009082595/10.

(090098091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Pioz Investments Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 98.741.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009082571/10.

(090097850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**3rd WAY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 74.285.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009082574/10.

(090097837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Artres, Société Anonyme.**

Siège social: L-7565 Mersch, 37, rue Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 111.098.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009082575/10.

(090097833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**SuDel Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 98.995.

Avec effet au 25 juin 2009, la société anonyme Intertrust (Luxembourg) S.A. avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a dénoncé le siège social établi dans son établissement de la société à responsabilité limitée SuDel Invest S.à r.l.

Luxembourg, le 29 juin 2009.

Pour avis sincère et conforme

*Pour SuDel Invest S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009082594/14.

(090098286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Dinex International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 76.252.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009082598/10.

(090098085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Souf S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 104.940.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009082600/10.

(090098081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Touf S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 104.941.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009082601/10.

(090098078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Luminaires Francis Ney S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7480 Tuntange, 29A, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 86.531.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009082602/10.

(090098066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Allfunds International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 133.459.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VO CONSULTING LUX sa  
Bureau d'expertise comptable  
4, Rue d'Arlon - L-8399 Windhof  
Mandataire  
Signature

Référence de publication: 2009082630/14.

(090098242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Begonia S.A. Holding, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 29.307.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BEGONIA S.A. HOLDING  
Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009082692/12.

(090098060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**RIL II Hornbeams S.à r.l., Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

**Capital social: GBP 8.995,98.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.134.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2009.

*Pour RIL II Hornbeams S.à.r.L.*

Signature

Référence de publication: 2009082641/14.

(090097476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Bosph Real Estate Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 29.000,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 117.032.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009082088/14.

(090097336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Canons Close S.à r.l., Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

**Capital social: GBP 8.995,98.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.138.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2009.

*Pour Canons Close S.à.r.L.*

Signature

Référence de publication: 2009082643/14.

(090097470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Sync Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 118.094.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SYNC INVEST S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009082693/12.

(090098058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Waters Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 93.818.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour WATERS LUXEMBOURG S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009082694/12.

(090098056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Grand Duchy Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 113.118.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Grand Duchy Finance S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009082690/12.

(090098069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Sotalux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck 1.  
R.C.S. Luxembourg B 67.612.

Le Conseil d'Administration du 11 juin 2009 a nommé Monsieur Pascal BRONDEAU, né le 21.07.1963 à Villeurbanne (France), domicilié professionnellement à Z.I. Schleck 1, L-3225 Bettembourg, en qualité de Directeur Technique de la Société, avec le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature.

Par conséquent, la Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par:

- la signature individuelle de Monsieur Pascal BRONDEAU, en sa qualité de Directeur Technique, dans le cadre de la gestion journalière et les opérations courantes de la Société.
- la signature individuelle de Monsieur Michel ALAINE, en sa qualité d'administrateur-délégué, quant à la gestion journalière et les opérations courantes de la Société, y compris toutes opérations bancaires.
- la signature conjointe de quatre administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009082528/18.

(090097920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Campion S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 28.347.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CAMPION S.A. (en liquidation)*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009082691/12.

(090098067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Helvoet Pharma International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 67.466.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévue par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31 décembre 2008 de sa société mère, Dätwyler Holding AG, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009082701/12.

(090098099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Maimibenha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 113.070.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schuttrange, le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

*Pour Maimibenha S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2009082624/12.

(090098197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Canons Close S.à r.l., Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.****Capital social: GBP 8.995,98.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 130.138.

## EXTRAIT

Monsieur Rodolpho Amboss, gérant de Catégorie B de la Société, est désormais domicilié au 1271, sixth Avenue, 38<sup>e</sup> étage, New York, NY 10020, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2009.

Pour extrait conforme

Canons Close S.à.r.l.

Michael Denny / Hendre Wesson

*Gérant de Catégorie A / Gérant de Catégorie B*

Référence de publication: 2009082541/18.

(090097513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Life-Cap Brokerage S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 151, avenue de la Faiencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 144.533.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Jean-Joseph WAGNER

*Notaire*

Référence de publication: 2009082719/239/12.

(090097495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Europa Radium S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 137.592.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Jean-Joseph WAGNER  
Notaire

Référence de publication: 2009082722/239/12.

(090097508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**WP International I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 142.769.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Martine SCHAEFFER  
Notaire

Référence de publication: 2009082876/5770/12.

(090098731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

---

**RIL II Hampstead S.à r.l., Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

**Capital social: GBP 8.995,98.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 130.136.

EXTRAIT

Monsieur Rodolpho Amboss, gérant de Catégorie B de la Société, est désormais domicilié au 1271, sixth Avenue, 38<sup>e</sup> étage, New York, NY 10020, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2009.

Pour extrait conforme  
RIL II Hampstead S.à r.l.  
Michael Denny / Hendre Wesson  
Gérant de Catégorie A / Gérant de Catégorie B

Référence de publication: 2009082562/18.

(090097488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Espace Luxembourg/Bruxelles S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4501 Differdange, Parc d'Activité Gadderscheier.  
R.C.S. Luxembourg B 46.971.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 8 mai 2009*

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme pour un terme de 6 ans BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, domicilié Avenue Charles de Gaulle, 2 à L - 1653 Luxembourg, en tant que Commissaire. Le mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2015.

Fait à Differdange, le 29 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009082668/12.

(090097924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Solma S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7390 Blaschette, 2, rue Im Herbstfeld.

R.C.S. Luxembourg B 48.280.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2009.

*Pour la société*

Paul DECKER

*Le notaire*

Référence de publication: 2009082871/206/13.

(090098659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

---

**Pronavis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6726 Grevenmacher, 12, Op Flohr.

R.C.S. Luxembourg B 94.015.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 2. Juli 2009.

Für gleichlautende Abschrift

*Für die Gesellschaft*

Maître Jean SECKLER

*Notar*

Référence de publication: 2009082873/231/14.

(090098696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

---

**Firmament Capital, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 127.660.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 8 mars 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C No 1 297 du 28 juin 2007.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 JUIL. 2009.

FIRMAMENT CAPITAL

Société anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009082815/15.

(090097861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**MEIF Luxembourg Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 97.123.

1. Par résolutions signées en date du 14 janvier 2009, l'unique actionnaire a décidé de nommer Rosa Villalobos, avec adresse professionnelle au 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg au mandat d'administrateur, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance le 29 décembre 2014.

2. Lors du conseil d'administration tenu en date du 28 mai 2009, les administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 24 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009082828/15.

(090097872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Luxholdco GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 124.708.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LUXHOLDCO GP S.à.r.l.*

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009082070/14.

(090097814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Kung S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 127.290.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 2 juin 2009*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Andrea Castaldo, employé privé, né le 20 mars 1979 à Pomigliano d'Arco (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur et président;

Marco Gostoli, employé privé, né le 8 juillet 1960 à Pordenone (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Mme Gabrielle Mingarelli, employée privée, née le 15 mai 1959 à Villerupt (France), demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

ComCo SA, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009081665/25.

(090097277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2009.

**BGI Brands S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 147.001.

STATUTES

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of the month of June.

Before Me Joseph Gloden notary residing in Grevenmacher (Luxembourg)

was held an extraordinary general meeting of members of BGI Brands N.V., a company incorporated under the laws of the "Netherlands Antilles" and having its registered office and main place of business at Berg Arrarat 1, P.O. Box 3889, Curaçao, Netherlands Antilles and registered into the Company Registrar under number 53811 (the "Company").

The meeting is opened at 01,35 p.m. under Mr Gerhard Greidanus, chairman of the board of directors of Bolton Group International S.A., residing at Stadhouderskade 14 H, 1054 ES Amsterdam, The Netherlands, being in the chair.

The chairman appoints as secretary Mr. Jean Hoss, avocat à la Cour, residing in 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Mr. Peter Sassoon, executive of Bolton Group Coordination B.V., Geneva, residing at 30, rue du Rhône, CH-1204 Geneva Switzerland and Mr. Maarten van de Vaart, member of the board of directors of Bolton Trading Corporation S.A., residing at 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg have been elected as the scrutineers.

All present and accepting their appointments.

The bureau being thus constituted the chairman notes the representation of the entire issued share capital of the Company and requests the notary to record the proceedings:

I. The agenda of the meeting is as follows:

1. Transfer of the registered office and of the main place of business of the Company to Luxembourg, conversion of the Company into a S.à r.l. under Luxembourg law and adoption by the Company of the Luxembourg corporate nationality.

2. Valuation by the members and by the board of Managers of the Company of all assets and liabilities.

3. Restatement of the Articles of Association and of the corporate capital of the Company in compliance with Luxembourg Company law.

4. Authorisation to the board of Managers to prepare the balance sheet based on the evaluation of the assets and liabilities.

II. The attendance list establishes that all shares are represented; the list shall be signed by the members or their proxyholders, the bureau and the notary and will be annexed to the present deed registered therewith.

III. The whole share capital being present the meeting declares that the shareholders have received full knowledge of the agenda before the opening of the meeting and that there was no need therefore to dispatch formal notices.

IV. The present meeting is thus regularly constituted and may validly deliberate on the item of the agenda.

V. Chairman recalls to the meeting that pursuant to minutes duly notarised of an extraordinary general meeting of the members held in Curaçao the meeting has resolved: (i) to transfer the registered office and the main place of business of the Company to Luxembourg; (ii) to convert the Company from a company subject to the laws of Netherlands Antilles to a company henceforth subject to Luxembourg law and (iii) to grant full authority to each of the Managers to do and sign all deeds to perfect the conversion and transfer of the Company.

This conversion and transfer of registered office abroad without a prior liquidation may be validly passed under the laws of this country to which it was subject. After deliberation the meeting passed at the unanimous vote of the following resolutions.

*First resolution*

The meeting resolved to approve to the extent necessary

(i) the transfer of the registered office and main place of business of the Company from Berg Arrarat 1, P.O. Box 3889, Curaçao, Netherlands Antilles, to 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

(ii) the conversion of the Company to a Luxembourg S.à r.l. in continuation of its legal existence as the same corporate entity and without liquidation, and

(iii) the adoption by the Company of the Luxembourg corporate nationality.

*Second resolution*

The meeting resolved based on a Valuation Report presented by the Members and the board of Managers to value:

- the total current assets of the Company at .....	1,041,447 €;
- the total liabilities of the Company at .....	47,077 €;
- the total net assets of the Company at .....	994,370 €

*Third resolution*

The Meeting further resolved

(i) to restate the corporate capital at fifty thousand five hundred Euro (€ 50,500) to be represented by five hundred and five (505) shares of one hundred Euro (€ 100) par value.

The board of Managers is authorised in exchange of the present registered certificates to make the appropriate entries into the register of members of the Company.

(ii) to restate the Articles of Association in their entirety so that they should read from now on as follows:

**Art. 1.** The Company exists as a limited liability company (société à responsabilité limitée) formed between the appearing party and all persons who will become members. It shall be governed by these articles and by the Luxembourg company law. The name of the Company is "BGI Brands S.à r.l.".

**Art. 2.** The object of the Company is the acquisition and development of all kinds of intellectual property rights such as, but without limitation, patents, copyrights, trade marks, designs, domain names as well as the exploitation and the licensing thereof. The Company may also hold participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The registered office of the Company is in Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by decision of the board of Managers.

**Art. 5.** The capital of the Company is fixed at fifty thousand five hundred Euro (€ 50,500) divided into five hundred and five (505) shares, all of the same class, with a par value of one hundred Euro (€ 100) each.

**Art. 6.** Each share entitles its owner to a proportionate right in the Company's assets and profits.

**Art. 7.** Shares are freely transferable among members. Except if otherwise provided by law, the share transfer inter vivos to non-members is subject to the consent of a majority of at least seventy five percent of the Company's capital and a majority by head count, of the members.

**Art. 8.** The Company is managed by several Managers who need not be members.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of members, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the Managers are appointed for an undetermined period. The Managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time without being entitled to any severance payment.

Any Manager may participate in any meeting of the board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote, it being understood that at least two Managers must be present in person or by conference call.

Written notice of any meeting of the board of Managers must be given to the Managers twenty four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of Managers.

The board of Managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety of the documents duly executed will give evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued and signed as provided for in the next paragraph.

The Company will be bound by the joint signature of any two of the Managers. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by any two of the Managers or by the board of Managers.

**Art. 9.** The Managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the proper performance of their duties.

**Art. 10.** Each member may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at the meeting through a special proxy.

**Art. 11.** Decisions by members are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg law on commercial companies in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of members of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of members of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to members to their address appearing in the register of members held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the members at their addresses inscribed in the register of members held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by members representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the members shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the articles of incorporation are taken by (y) a majority by head count of the members (z) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by members representing one hundred percent (100%) of the issued share capital.

**Art. 12.** The fiscal year begins on 1<sup>st</sup> January and ends on 31<sup>st</sup> December of the same year.

**Art. 13.** Every year as of 31<sup>st</sup> December, the annual accounts are drawn up by the manager or board of Managers.

**Art. 14.** The financial statements are at the disposal of the members at the registered office of the Company.

**Art. 15.** Out of the net profit five (5) percent shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten (10) percent of the capital of the Company.

The members may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

The share premium account may be distributed to the members upon decision of a members meeting. The members may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 16.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not to be members and who are appointed by the members who will specify their powers and remunerations.

**Art. 17.** If, and as long as one member holds all the shares, the Company shall exist as a single member Company, pursuant to article 179 (2) of the law on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law apply.

**Art. 18.** For anything not dealt with in the present Articles of Association, the members refer to the relevant Luxembourg laws.

#### *Fourth resolution*

The meeting resolved to authorise the board of Managers to prepare the balance sheet based on the valuation of the assets and liabilities as determined by the meeting.

#### *Special disposition*

The current accounting year started on 1<sup>st</sup> January 2009 and shall terminate on 31<sup>st</sup> December 2009.

#### *Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately five thousand Euro (€ 5,000).

#### *Extraordinary general meeting*

The single shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 3, rue des Bains L-1212 Luxembourg.
2. The number of Managers is set at 3, acting as board of Managers.

Are confirmed as Managers for an undetermined period of time:

- Mr. Gerhard Greidanus, born on 26<sup>th</sup> August 1942 in Hilversum, chairman of the board of directors of Bolton Group International S.A., residing at Stadhouderskade 14 H, 1054 ES Amsterdam, The Netherlands.

- Mr. Maarten van de Vaart, born on 2<sup>nd</sup> December 1959 in Castricum, member of the board of directors of Bolton Trading Corporation S.A., residing at 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg .

- Mr. Jean Hoss, born on 2<sup>nd</sup> August 1937 in Luxembourg, avocat à la Cour, residing in 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la version française:**

L'an deux mille neuf, le trentième jour du mois de juin.

Par devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Luxembourg)

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des membres de BGI Brands N.V., une société constituée sous les lois des Antilles néerlandaises avec siège social et siège de son activité économique à Berg Arrarat 1, P.O. Box 2889, Curaçao, Antilles néerlandaises et inscrite au registre des sociétés sous le numéro 53811 (la "Société").

La séance est ouverte à treize heures trente-cinq sous la présidence de M. Gerhard Greidanus, président du conseil d'administration de Bolton Group International S.A., demeurant à Stadhouderskade 14 H, 1054 ES Amsterdam, Pays-Bas.

Le Président désigne comme secrétaire Maître Jean Hoss, avocat à la Cour, demeurant à 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

M. Peter Sassoon, dirigeant auprès de Bolton Group Coordination B.V., Genève, demeurant à 30, rue du Rhône, CH-1204 Genève, Suisse et M. Maarten van de Vaart, membre du conseil d'administration de Bolton Trading Corporation S.A., demeurant à 3 rue des Bains, L-1212 Luxembourg ont été choisis comme scrutateurs.

Tous présents et acceptant leur nomination.

Le bureau ainsi constitué, le Président prend note que la totalité du capital social émis de la Société est représenté et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Transfert du siège social et du siège de l'activité économique de la Société au Luxembourg, transformation de la Société en S.à r.l. soumise aux lois luxembourgeoises et l'adoption par la Société de la nationalité luxembourgeoise.

2. Evaluation par les associés et par le Conseil de Gérance de la Société des actifs et des passifs de la Société.

3. Reformulation des statuts et du capital social de la Société conformément à la loi luxembourgeoise sur les sociétés.

4. Autorisation au Conseil de Gérance de préparer le bilan basé sur l'évaluation des actifs et des passifs de la Société.

II. La liste de présence établit que toutes les actions sont représentées; la liste de présence sera signée par les membres présents ou leurs mandataires, par le bureau et le notaire instrumentaire et sera annexé au présent procès-verbal pour être enregistré avec lui.

III. La totalité du capital social étant présent, l'assemblée reconnaît avoir eu, préalablement à l'ouverture de l'assemblée, connaissance entière de l'ordre du jour, de sorte qu'il n'y a pas besoin d'envoyer des convocations.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

V. Le Président rappelle que, conformément à un procès-verbal dûment certifié d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Curaçao l'assemblée a décidé: (i) de transférer le siège social et le siège de l'activité économique de la Société au Luxembourg; (ii) de transformer la Société d'une société soumise aux lois des Antilles néerlandaises en une société soumise dorénavant au droit luxembourgeois et (iii) d'accorder l'autorisation à chaque Gérant de faire et de signer tous les actes nécessaires à la transformation et le transfert de la Société.

Cette transformation et ce transfert du siège social à l'étranger sans liquidation préalable peuvent être valablement décidés sous les lois du pays auxquelles la société était soumise. Après délibération, l'assemblée prend par vote unanime les résolutions suivantes.

#### *Première résolution*

L'assemblée a décidé d'approuver

(i) le transfert du siège social et du siège de l'activité économique de la Société de Berg Arrarat 1, P.O. Box 3889, Curaçao, Antilles néerlandaises, à 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

(ii) la transformation de la Société en une S.à r.l. luxembourgeoise avec maintien de son existence légale comme la même personne morale et ceci sans liquidation, et

(iii) l'adoption par la Société de la nationalité luxembourgeoise.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée a décidé, en se basant sur le rapport d'évaluation présenté par les membres et le Conseil de Gérance d'évaluer:

- le total des actifs actuels de la Société à . . . . .	1.041.447 €;
- le total du passif de la Société à . . . . .	47.077 €;
- le total des actifs nets de la Société à . . . . .	994.370 €;

### Troisième résolution

L'assemblée a décidé ensuite

(i) de fixer le capital social à cinquante mille cinq cents euros

(€ 50.500) devant être représenté par cinq cent cinq (505) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (€ 100) chacune.

Le Conseil de Gérance est autorisé de faire en échange des présents certificats nominatifs les inscriptions appropriés dans le registre des associés de la Société.

(ii) de reformuler les statuts dans leur entièreté qui auront dorénavant la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La Société existe en tant que société à responsabilité limitée formée entre la partie comparante et toutes les personnes qui deviendront associés par la suite. Elle sera régie par les présents statuts et par la loi luxembourgeoise sur les sociétés. La dénomination de la Société est "BGI Brands S.à r.l."

**Art. 2.** L'objet de la Société est l'acquisition et le développement de tout genre de droits de propriété intellectuelle sans limitation, tels que brevets, droits d'auteur, marques de commerce, dessins et modèles, noms de domaines ainsi que leur exploitation et l'octroi de licences.

La Société peut également détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par achat, souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement, d'actions, d'obligations, de certificats de créances, notes et autres titres de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations et de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par prêts ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché du Luxembourg par une décision du Conseil de Gérance.

**Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à cinquante mille cinq cents euros (€ 50.500) divisé en cinq cent cinq (505) parts sociales, toutes de la même catégorie, et d'une valeur nominale de cent euros (€ 100) chacune.

**Art. 6.** Chaque part donne droit à son propriétaire à un droit proportionnel aux actifs et profits de la société.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, le transfert de parts sociales entre vifs à des non-associés est soumis à l'accord d'une majorité d'au moins soixante-quinze pourcents du capital social de la société et d'une majorité par personne de ses associés.

**Art. 8.** La Société est administrée par plusieurs Gérants qui n'ont pas besoin d'être associés. Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés à la majorité simple, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Si aucun terme n'est indiqué, les Gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les Gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment sans avoir droit à une indemnité de rupture.

Tout Gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les Gérants peuvent être représentés à la réunion du conseil par un autre Gérant, sans limitation quant au nombre des procurations qu'un Gérant peut accepter et voter, étant entendu qu'au moins deux Gérants doivent être présents en personne ou par conférence téléphonique.

Un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance doit être donné aux Gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque Gérant par écrit, par câble, télégramme, email ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une con-

vocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance peut également, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble des documents dûment exécuté constituera la preuve de la résolution. Les résolutions des Gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis et signé dans les conditions prévues au paragraphe suivant.

La Société sera engagée par la signature conjointe de deux des Gérants. Dans tous les cas la Société sera valablement engagée par la signature individuelle de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par deux des Gérants ou par le Conseil de Gérance.

**Art. 9.** Les Gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la société ils sont responsables de l'exécution correcte de leurs obligations.

**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution écrite valable (le cas échéant) représente l'entière responsabilité des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entière responsabilité du capital social de la Société est représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions écrites, le texte de ces résolutions doit être envoyé par lettre recommandée aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date effective des résolutions proposées. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité telle que prévue par la loi concernant les décisions collectives (ou sous réserve de la satisfaction des exigences de majorité, à la date y précisée). Des résolutions écrites peuvent être passées à l'unanimité à tout moment sans convocation préalable. A moins que la loi n'en dispose autrement, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus que la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant une modification des statuts seront prises par (y) une majorité par personne des associés (z) représentant au moins trois quart du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de la nationalité de la Société seront prises par les associés représentant cent (100) pourcents du capital social émis.

**Art. 12.** L'année fiscale commence le 1<sup>er</sup> janvier et prend fin le 31 décembre de la même année.

**Art. 13.** Chaque année, au 31 décembre, le Gérant ou le conseil de gérance établissent les comptes annuels.

**Art. 14.** Les comptes annuels sont à la disposition des associés au siège social de la Société.

**Art. 15.** Cinq pourcent (5%) du bénéfice net sont alloués au compte de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pourcents (10%) du capital social de la Société.

Les associés peuvent décider de payer des dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par les Gérants, duquel ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve constitué en vertu de la loi ou par les présents statuts.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés sur décision de l'assemblée des associés. Les associés peuvent décider d'allouer n'importe quel montant du compte de prime d'émission au compte de réserve légal.

**Art. 16.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés et qui sont nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 17.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179(2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la Loi sont d'application.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts. Les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur à Luxembourg.

*Quatrième résolution*

L'assemblée a décidé d'autoriser le Conseil de Gérance de préparer le bilan basé sur l'évaluation des actifs et passifs telle que déterminée par l'assemblée.

*Disposition transitoire*

L'année comptable en cours a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et se termine le 31 décembre 2009.

*Dépenses, Evaluation*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait de sa constitution sont évalués à environ cinq mille euros (€ 5.000).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, l'unique associé a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 3, rue des Bains L-1212 Luxembourg.

2. Le nombre des Gérants est fixé à 3, agissant comme Conseil de Gérance.

Sont confirmés comme membres du Conseil de Gérance pour une durée indéterminée:

- Monsieur Gerhard Greidanus, né le 26 août 1942 à Hilversum, Président du conseil d'administration de Bolton Group International S.A., demeurant à Stadhouderskade 14 H, 1054 ES Amsterdam, Pays-Bas.

- Monsieur Maarten van de Vaart, né le 2 décembre 1959 à Castricum, membre du conseil d'administration de Bolton Trading Corporation S.A., demeurant à 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

- Maître Jean Hoss, né le 2 août 1937 à Luxembourg, avocat à la Cour, demeurant à 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Dont Acte, fait à Luxembourg-Ville, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu aux comparants, qui ont requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, les comparants ont signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Signé: G. GREIDANUS, J. HOSS, P. SASSOON, M. VAN DE VAART, J. GLODEN.

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Relation: GRE/2009/2350. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

The undersigned notary certifies that the "Bolton Group International S.A.", a société anonyme under Luxembourg law, with registered office in L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 21159, is the sole associate of the Company "BGI Brands S.à r.l." with registered office at L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains, prenamed; the prenamed sole associate holds the five hundred and five (505) shares of the Company.

Le notaire instrumentaire soussigné certifie que "Bolton Group International S.A.", une société anonyme de droit du Luxembourg, avec siège social à L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 21159, est l'associée unique de la Société "BGI Brands S.à r.l." avec siège social à L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains, prénommée; l'associée unique, prénommée, détient les cinq cent cinq (505) parts sociales.

Signé: J. GLODEN

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 06 juillet 2009.

Joseph GLODEN.

Référence de publication: 2009085774/213/373.

(090104804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

**Hertford Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 147.002.

—  
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of the month of June.

Before Me Joseph Gloden notary residing in Grevenmacher (Luxembourg) was held an extraordinary general meeting of members of Gordon Investments N.V., a company incorporated under the laws of the "Netherlands Antilles" and having its registered office and main place of business at Berg Arrarat 1, P.O. Box 3889, Curacao, Netherlands Antilles and registered into the Company Registrar under numbers 13801 (0) (the "Company").

The meeting is opened at 01.25 p.m. under Mr Gerhard Greidanus, chairman of the board of directors of Bolton Group International S.A., residing at Stadthouderskade 14 H, 1054 ES Amsterdam, The Netherlands, being in the chair.

The chairman appoints as secretary Mr. Jean Hoss, avocat à la Cour, residing in 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Mr. Peter Sassoon, executive of Bolton Group Coordination B.V., Geneva residing at 30, rue du Rhone, CH-1204 Geneva, Switzerland and Mr. Maarten van de Vaart, member of the board of directors of Bolton Trading Corporation S.A., residing at 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg have been elected as the scrutineers.

All present and accepting their appointments.

The bureau being thus constituted the chairman notes the representation of the entire issued share capital of the Company and requests the notary to record the proceedings:

I. The agenda of the meeting is as follows:

1. Transfer of the registered office and of the main place of business of the Company to Luxembourg, conversion of the Company into a S.à r.l. under Luxembourg law and adoption by the Company of the Luxembourg corporate nationality.
2. Valuation by the members and by the board of Managers of the Company of all assets and liabilities.
3. Change of the corporate name to Hertford Holding S.à r.l.
4. Restatement of the Articles of Association and of the corporate capital of the Company in compliance with Luxembourg Company law.
5. Authorisation to the board of Managers to prepare the balance sheet based on the evaluation of the assets and liabilities.

II. The attendance list establishes that all shares are represented; the list shall be signed by the members or their proxyholders, the bureau and the notary and will be annexed to the present deed registered therewith.

III. The whole share capital being present the meeting declares that the shareholders have received full knowledge of the agenda before the opening of the meeting and that there was no need therefore to dispatch formal notices.

IV. The present meeting is thus regularly constituted and may validly deliberate on the item of the agenda.

V. Chairman recalls to the meeting that pursuant to minutes duly notarised of an extraordinary general meeting of the members held in Curacao the meeting has resolved: (i) to transfer the registered office and the main place of business of the Company to Luxembourg; (ii) to convert the Company from a company subject to the laws of Netherlands Antilles to a company henceforth subject to Luxembourg law and (iii) to grant full authority to each of the Managers of the Company to do and sign all deeds to perfect the conversion and transfer of the Company.

This conversion and transfer of registered office abroad without a prior liquidation may be validly passed under the laws of this country to which it was subject. After deliberation the meeting passed at the unanimous vote of the following resolutions.

#### *First resolution*

The meeting resolved to approve to the extent necessary

- (i) the transfer of the registered office and main place of business of the Company from Berg Arrarat 1, P.O. Box 3889, Curacao, Netherlands Antilles, to 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- (ii) the conversion of the Company to a Luxembourg S.à r.l. in continuation of its legal existence as the same corporate entity and without liquidation, and
- (iii) the adoption by the Company of the Luxembourg corporate nationality.

#### *Second resolution*

The meeting resolved based on a Valuation Report presented by the Members and the board of Managers to value:

- the total current assets of the Company at . . . . .	17,475 €;
- the total liabilities of the Company at . . . . .	128,660 €;
- the total net assets of the Company at . . . . .	896,871,400 €.

#### *Third resolution*

The meeting further resolved to change the corporate name to Hertford Holding S.à r.l.

#### *Fourth resolution*

The Meeting further resolved

- (i) to restate the corporate capital at one million nine hundred thousand Euro (€ 1,900,000) to be represented by nineteen thousand (19,000) shares of one hundred Euro (€ 100) par value.

The board of Managers is authorised in exchange of the present bearer certificates to make the appropriate entries into the register of members of the Company.

- (ii) to restate the Articles of Association in their entirety so that they should read from now on as follows:

**Art. 1.** The Company exists as a limited liability company (société à responsabilité limitée) formed between the appearing party and all persons who will become members. It shall be governed by these articles and by the Luxembourg company law. The name of the Company is "Hertford Holding S.à r.l.".

**Art. 2.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The registered office of the Company is in Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by decision of the board of Managers.

**Art. 5.** The capital of the Company is fixed at one million nine hundred thousand Euro (€ 1,900,000) divided into nineteen thousand (19,000) shares, all of the same class, with a par value of one hundred Euro (€ 100) each.

**Art. 6.** Each share entitles its owner to a proportionate right in the Company's assets and profits.

**Art. 7.** Shares are freely transferable among members. Except if otherwise provided by law, the share transfer inter vivos to non-members is subject to the consent of a majority of at least seventy five percent of the Company's capital and a majority by head count, of the members.

**Art. 8.** The Company is managed by several Managers who need not be members.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of members, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the Managers are appointed for an undetermined period. The Managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time without being entitled to any severance payment.

Any Manager may participate in any meeting of the board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote, it being understood that at least two Managers must be present in person or by conference call.

Written notice of any meeting of the board of Managers must be given to the Managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of Managers.

The board of Managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety of the documents duly executed will give evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued and signed as provided for in the next paragraph.

The Company will be bound by the joint signature of any two of the Managers. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by any two of the Managers or by the board of Managers.

**Art. 9.** The Managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the proper performance of their duties.

**Art. 10.** Each member may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at the meeting through a special proxy.

**Art. 11.** Decisions by members are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg law on commercial companies in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of members of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of members of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to members to their address appearing in the register of members held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the members at their addresses inscribed in the register of members held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by members representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the members shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the articles of incorporation are taken by (y) a majority by head count of the members (z) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by members representing one hundred percent (100%) of the issued share capital.

**Art. 12.** The fiscal year begins on 1<sup>st</sup> January and ends on 31<sup>st</sup> December of the same year.

**Art. 13.** Every year as of 31<sup>st</sup> December, the annual accounts are drawn up by the manager or board of Managers.

**Art. 14.** The financial statements are at the disposal of the members at the registered office of the Company.

**Art. 15.** Out of the net profit five (5) percent shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten (10) percent of the capital of the Company.

The members may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

The share premium account may be distributed to the members upon decision of a members meeting. The members may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 16.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not to be members and who are appointed by the members who will specify their powers and remunerations.

**Art. 17.** If, and as long as one member holds all the shares, the Company shall exist as a single member Company, pursuant to article 179 (2) of the law on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law apply.

**Art. 18.** For anything not dealt with in the present Articles of Association, the members refer to the relevant Luxembourg laws.

#### *Fifth resolution*

The meeting resolved to authorise the board of Managers to prepare the balance sheet based on the valuation of the assets and liabilities as determined by the meeting.

#### *Special disposition*

The current accounting year started on 1<sup>st</sup> January 2009 and shall terminate on 31<sup>st</sup> December 2009.

#### *Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately five thousand Euro (€ 5,000).

#### *Extraordinary General Meeting*

The single shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.
2. The number of Managers is set at 3, acting as board of Managers.

Are confirmed as Managers for an undetermined period of time:

- Mr Gerhard A. Greidanus, born on 26<sup>th</sup> August 1942 in Hilversum, chairman of the board of directors of Bolton Group International S.A., residing at Stadhouderskade 14 H, 1054 ES Amsterdam, The Netherlands.

- Mr Freddy R. Martell, born on 7<sup>th</sup> July 1935 in Alexandria Egypt, director of Bolton Group International S.A., residing at 30, rue du Rhone, CH-1204 Geneva, Switzerland.

- Mr Jean Hoss, born on 2<sup>nd</sup> August 1937 in Luxembourg, avocat à la Cour, residing in 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la version française:**

L'an deux mille neuf, le trentième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Luxembourg) s'est réunie rassemblée générale extraordinaire des membres de Gordon Investments N.V., une société constituée sous les lois des Antilles néerlandaises avec siège social et siège de son activité économique à Berg Arrarat 1, P.O. Box 3889, Curaçao, Antilles néerlandaises et inscrite au registre des sociétés sous le numéro 13801 (0) (la «Société»).

La séance est ouverte à treize heures vingt-cinq sous la présidence de M. Gerhard Greidanus, président du conseil d'administration de Bolton Group International S.A., demeurant à Stadhouderskade 14 H, 1054 ES Amsterdam, Pays-Bas.

Le Président désigne comme secrétaire Maître Jean Hoss, avocat à la Cour, demeurant à 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

M. Peter Sassoon, dirigeant de Bolton Group Coordination B.V., Genève, demeurant à 30, rue du Rhône, CH-1204 Genève, Suisse et M. Maarten van de Vaart, membre du conseil d'administration de Bolton Trading Corporation S.A., demeurant à 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg ont été choisis comme scrutateurs.

Tous présents et acceptant leur nomination.

Le bureau ainsi constitué, le Président prend note que la totalité du capital social émis de la Société est représenté et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Transfert du siège social et du siège de l'activité économique de la Société au Luxembourg, transformation de la Société en S.à r.l. soumise aux lois luxembourgeoises et l'adoption par la Société de la nationalité luxembourgeoise.
2. Evaluation par les associés et par le Conseil de Gérance de la Société des actifs et des passifs de la Société.
3. Changement de la dénomination sociale en Hertford Holding S.à r.l.
4. Reformulation des statuts et du capital social de la Société conformément à la loi luxembourgeoise sur les sociétés.
5. Autorisation au Conseil de Gérance de préparer le bilan basé sur l'évaluation des actifs et des passifs de la Société.

II. La liste de présence établit que toutes les actions sont représentées; la liste de présence sera signée par les membres présents ou leurs mandataires, par le bureau et le notaire instrumentaire et sera annexé au présent procès-verbal pour être enregistré avec lui.

III. La totalité du capital social étant présent, rassemblée reconnaît avoir eu, préalablement à l'ouverture de l'assemblée, connaissance entière de l'ordre du jour, de sorte qu'il n'y a pas besoin d'envoyer des convocations.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

V. Le Président rappelle que, conformément à un procès-verbal dûment certifié d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Curaçao l'assemblée a décidé: (i) de transférer le siège social et le siège de l'activité économique de la Société au Luxembourg; (ii) de transformer la Société d'une société soumise aux lois des Antilles néerlandaises en une société soumise dorénavant au droit luxembourgeois et (iii) d'accorder l'autorisation à chaque Gérant de faire et de signer tous les actes nécessaires à la transformation et le transfert de la Société.

Cette transformation et ce transfert du siège social à l'étranger sans liquidation préalable peuvent être valablement décidés sous les lois du pays auxquelles la société était soumise. Après délibération, l'assemblée prend par vote unanime les résolutions suivantes.

#### *Première résolution*

L'assemblée a décidé d'approuver

(i) le transfert du siège social et du siège de l'activité économique de la Société de Berg Arrarat 1, P.O. Box 3889, Curaçao, Antilles néerlandaises, à 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

(ii) la transformation de la Société en une S.à r.l. luxembourgeoise avec maintien de son existence légale comme la même personne morale et ceci sans liquidation, et

(iii) l'adoption par la Société de la nationalité luxembourgeoise.

### Deuxième résolution

L'assemblée a décidé, en se basant sur le rapport d'évaluation présenté par les membres et le Conseil de Gérance d'évaluer:

- le total des actifs actuels de la Société à . . . . .	17.475 €;
- le total du passif de la Société à . . . . .	128.660 €;
- le total des actifs nets de la Société à . . . . .	896.871.400 €.

### Troisième résolution

L'assemblée a décidé ensuite de changer la dénomination sociale en Hertford Holding S.à r.l.

### Quatrième résolution

L'assemblée a décidé ensuite

(i) de fixer le capital social à un million neuf cent mille euros (€ 1.900.000) devant être représenté par dix-neuf mille (19.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (€ 100) chacune.

Le Conseil de Gérance est autorisé de faire en échange des présents certificats au porteur les inscriptions appropriés dans le registre des associés de la Société.

(ii) de reformuler les statuts dans leur entièreté qui auront dorénavant la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La Société existe en tant que société à responsabilité limitée formée entre la partie comparante et toutes les personnes qui deviendront associés par la suite. Elle sera régie par les présents statuts et par la loi luxembourgeoise sur les sociétés. La dénomination de la Société est «Hertford Holding S.à r.l.».

**Art. 2.** L'objet de la Société est la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par achat, souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement, d'actions, d'obligations, de certificats de créances, notes et autres titres de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations et de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par prêts ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché du Luxembourg par une décision du Conseil de Gérance.

**Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à un million neuf cent mille euros (€ 1.900.000) divisé en dix-neuf mille (19.000) parts sociales, toutes de la même catégorie, et d'une valeur nominale de cent euros (€ 100) chacune.

**Art. 6.** Chaque part donne droit à son propriétaire à un droit proportionnel aux actifs et profits de la société.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, le transfert de parts sociales entre vifs à des non-associés est soumis à l'accord d'une majorité d'au moins soixante-quinze pourcents du capital social de la société et d'une majorité par personne de ses associés.

**Art. 8.** La Société est administrée par plusieurs Gérants qui n'ont pas besoin d'être associés. Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés à la majorité simple, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Si aucun terme n'est indiqué, les Gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les Gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment sans avoir droit à une indemnité de rupture.

Tout Gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les Gérants peuvent être représentés à la réunion du conseil par un autre Gérant, sans limitation quant au nombre des procurations qu'un Gérant peut accepter et voter, étant entendu qu'au moins deux Gérants doivent être présents en personne ou par conférence téléphonique.

Un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance doit être donné aux Gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront

mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque Gérant par écrit, par câble, télégramme, email ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance peut également, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble des documents dûment exécuté constituera la preuve de la résolution. Les résolutions des Gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis et signé dans les conditions prévues au paragraphe suivant.

La Société sera engagée par la signature conjointe de deux des Gérants. Dans tous les cas la Société sera valablement engagée par la signature individuelle de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par deux des Gérants ou par le Conseil de Gérance.

**Art. 9.** Les Gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la société ils sont responsables de l'exécution correcte de leurs obligations.

**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution écrite valable (le cas échéant) représente l'entière des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entière du capital social de la Société est représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions écrites, le texte de ces résolutions doit être envoyé par lettre recommandée aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date effective des résolutions proposées. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité telle que prévue par la loi concernant les décisions collectives (ou sous réserve de la satisfaction des exigences de majorité, à la date y précisée). Des résolutions écrites peuvent être passées à l'unanimité à tout moment sans convocation préalable. A moins que la loi n'en dispose autrement, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus que la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant une modification des statuts seront prises par (y) une majorité par personne des associés (z) représentant au moins trois quart du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de la nationalité de la Société seront prises par les associés représentant cent (100) pourcents du capital social émis.

**Art. 12.** L'année fiscale commence le 1<sup>er</sup> janvier et prend fin le 31 décembre de la même année.

**Art. 13.** Chaque année, au 31 décembre, le Gérant ou le conseil de gérance établissent les comptes annuels.

**Art. 14.** Les comptes annuels sont à la disposition des associés au siège social de la Société.

**Art. 15.** Cinq pourcent (5%) du bénéfice net sont alloués au compte de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pourcents (10%) du capital social de la Société.

Les associés peuvent décider de payer des dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par les Gérants, duquel ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve constitué en vertu de la loi ou par les présents statuts.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés sur décision de l'assemblée des associés. Les associés peuvent décider d'allouer n'importe quel montant du compte de prime d'émission au compte de réserve légal.

**Art. 16.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés et qui sont nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 17.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179(2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la Loi sont d'application.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts. Les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur à Luxembourg.

66752

*Cinquième résolution*

L'assemblée a décidé d'autoriser le Conseil de Gérance de préparer le bilan basé sur l'évaluation des actifs et passifs telle que déterminée par l'assemblée.

*Disposition transitoire*

L'année comptable en cours a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et se termine le 31 décembre 2009.

*Dépenses, Evaluation*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait de sa constitution sont évalués à environ cinq mille euros (€ 5.000).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, l'unique associé a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

2. Le nombre des Gérants est fixé à 3, agissant comme Conseil de Gérance.

Sont confirmés comme membres du Conseil de Gérance pour une durée indéterminée:

- Monsieur Gerhard Greidanus, né le 26 août 1942 à Hilversum, Président du conseil d'administration de Bolton Group International S.A., demeurant à Stadhouderskade 14 H, 1054 ES Amsterdam, Pays-Bas.

- Monsieur Freddy R. Martell, né le 7 juillet 1935 à Alexandrie Egypte, administrateur de Bolton Group International S.A., demeurant à 30, rue du Rhône, CH-1204 Genève, Suisse.

- Maître Jean Hoss, né le 2 août 1937 à Luxembourg, avocat à la Cour, demeurant à 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Dont Acte, fait à Luxembourg-Ville, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu aux comparants, qui ont requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, les comparants ont signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Signé: G. GREIDANUS, J. HOSS, P. SASSOON, M. VAN DE VAART, J. GLODEN.

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Relation: GRE/2009/2349. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

The undersigned notary certifies that the "Bolton Group International S.A.", a société anonyme under Luxembourg law, with registered office in L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 21.159, is the sole associate of the Company "Hertford Holding S.à r.l." with registered office at L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains, prenamed; the prenamed sole associate holds the nineteen thousand (19,000) shares of the Company.

Le notaire instrumentaire soussigné certifie que «Bolton Group International S.A.», une société anonyme de droit du Luxembourg, avec siège social à L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 21.159, est l'associée unique de la Société «Hertford Holding S.à r.l.» avec siège social à L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains, prénommée; l'associée unique, prénommée, détient les dix-neuf mille (19.000) parts sociales.

Signé: J. GLODEN.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 6 juillet 2009.

Joseph GLODEN.

Référence de publication: 2009085777/213/374.

(090104823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

**Dual Return Fund (Sicav), Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 112.224.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04.05.2009*

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

*Composition du Conseil d'Administration*

- Manfred Kastner

(résidant professionnellement à A-1030 Wien, Reisnerstraße 50/1)

- Roman Mertes

(résidant professionnellement à L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall)

- Roland Dominicé

(résidant professionnellement à CH-1201 Genf, 3, place Isaac-Mercier)

- Ernst-Ludwig Drayss,

(résidant professionnellement à D-60311 Frankfurt am Main, Braubachstraße 36)

- Johann-Friedrich Ramm

(résidant professionnellement à CH-3067 Boll, Oberfeldstr. 28E)

- Leopold Seiler

(résidant professionnellement à A-1010 Wien, Singerstraße 27/22)

- Arman Vardanyan

(résidant professionnellement à A-1010 Wien, Wallnerstraße 3/17)

- Peter Hollmann

(résidant professionnellement à D-60311 Frankfurt am Main, Braubachstraße 36)

- Ulrich Lichtenberg

(résidant professionnellement à CH-8022 Zürich, Bahnhofstraße 24)

*Réviseur d'Entreprises*

KPMG Audit S.à.r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2009.

Signatures.

Référence de publication: 2009082313/33.

(090098132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Advent Clinic (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 146.827.

—  
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the twenty-ninth day of June.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

ADVENT CLINIC (CAYMAN) LIMITED, a limited liability company formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies under number 227345 and whose registered address is at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, South Church Street, George Town, Grand Cayman KYL-1104,

here represented by Ms Linda KORPEL, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Boston on 24 June 2009.

Said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his here above stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**1. Corporate form and Name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "ADVENT CLINIC (LUXEMBOURG) HOLDING S.à r.l." (the "Company"), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.3 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.5 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.8 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

## **5. Share capital.**

5.1 The share capital of the Company is set out at fifteen thousand Euro (EUR 15,000.-) represented by fifteen thousand (15,000) shares of one euro (EUR 1.-) each divided into (i) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class A (the "Class A Shares"); (ii) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class B (the "Class B Shares"), (iii) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class C (the "Class C Shares"), (iv) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class D (the "Class D Shares"), (v) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class E (the "Class E Shares"), (vi) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class F (the "Class F Shares"), (vii) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class G (the "Class G Shares"), (viii) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class H (the "Class H Shares"), (ix) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class I (the "Class I Shares"), (x) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class J (the "Class J Shares" and all together referred to as the "Shares"), each having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares (except from the Class A Shares) including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

5.6 The company may redeem its own Shares subject to the conditions of the applicable law and in the following order of priority: (i) no class B shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class C shares outstanding, (ii) no class C shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class D shares outstanding, (iii) no class D shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class E shares outstanding, (iv) no class E shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class F shares outstanding, (v) no class F shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class G shares outstanding, (vi) no class G shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class H shares outstanding, (vii) no class H shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class I shares outstanding, (viii) no class I shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class J shares outstanding.

5.7 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article 6.3), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

5.7.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.7.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting of the shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C and B shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of the shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.7.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

## **6. Indivisibility of shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

## **7. Transfer of shares.**

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

## **8. Management.**

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

**9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

**10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

**11. Agent of the managers.** The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

## **12. Board meetings.**

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

### **13. Shareholders' resolutions.**

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultations, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by at least half of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.6 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

### **14. Business year.**

14.1 The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

### **15. Distributions on shares.**

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15.4 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

15.4.1 an amount equal to 0.25% of the nominal value of each Share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares regardless of class, then

15.4.2 the balance of the total Available Amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J shares are in existence, Class I shares and in such continuation until only Class B shares are in existence).

### **16. Dissolution and Liquidation.**

16.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions as set out under article 15.4.

## 17. Definition.

Available Amount	<p>means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Art. 15 of the by-laws, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:</p> $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ <p>Whereby:            AA= Available Amount            NP= net profits (including carried forward profits)            P= any freely distributable reserves            CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled            L= losses (including carried forward losses)            LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.</p>
Interim Accounts	means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

## 18. Interpretation and Luxembourg law.

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

18.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

### *Subscription and Payment*

The fifteen thousand (15,000) shares have been subscribed by ADVENT CLINIC (CAYMAN) LIMITED, prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of fifteen thousand Euro (EUR 15,000.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2009.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro.

### *Resolutions of the sole partner*

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 76, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:
  - Mrs Myriam Deltenre, accountant, born on February 16, 1963 in Arlon, Belgium, residing at 48, Le Pas de Loup, B-6791 Guerlange, Belgium.
  - Mr Michael J. Ristaino, company vice president, born on October 8, 1961 in Massachusetts, United States of America; residing at 75, State Street, 29<sup>th</sup> Floor, Boston, MA 02109, United States of America; and

- Mr Godfrey Abel, accountant, born on July 2, 1960 in Brixworth, England, residing at 30, rue de Crecy, L-1364 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

"ADVENT CLINIC (CAYMAN) LIMITED", une société à responsabilité limitée, existante et régie par le droit des Iles Caymans, immatriculée auprès du Registrar of Companies sous le numéro 227345 et dont le siège social est au c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, South Church Street, George Town, Grand Cayman KYL-1104, Iles Caymans, ici représentée par Madame Linda KORPEL, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Boston le 24 juin 2009.

La procuration, signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**1. Forme et Nom.** Ce document constitue les statuts (les "Statuts") de "ADVENT CLINIC (LUXEMBOURG) HOLDING S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

#### 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) L'associé Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est administrée par un Associé Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") prise en conformité avec ces Statuts - notamment l'article 13.4 - et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

#### 3. Objet. L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;

3.3 de vendre, louer, échanger, de mettre ou de prendre en location et de disposer de tout bien immeuble ou meuble et/ou de la totalité ou d'une partie du fonds de commerce de la Société, pour toute contrepartie que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate, incluant pour les actions, obligations ou autres titres, totalement ou partiellement libérés, de toute personne, ayant ou non (en totalité ou en partie) un objet similaire à celui de la Société; de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que l'Administrateur Unique ou le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.9 "garantie" inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est de quinze mille Euros (EUR 15.000.-), représenté par quinze mille (15.000) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1.-) chacune, divisées en (i) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie A (Les "Parts Sociales de Catégorie A"); (ii) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie B (Les "Parts Sociales de Catégorie B"); (iii) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie C (Les "Parts Sociales de Catégorie C"); (iv) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie D (Les "Parts Sociales de Catégorie D"); (v) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie E (Les "Parts Sociales de Catégorie E"); (vi) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie F (Les "Parts Sociales de Catégorie F"); (vii) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie G (Les "Parts Sociales de Catégorie G"); (viii) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie H (Les "Parts Sociales de Catégorie H"); (ix) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie I (Les "Parts Sociales de Catégorie I"); (x) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie J (Les "Parts Sociales de Catégorie J", toutes ces parts sociales étant collectivement référencées comme les "Parts Sociales"); chacune ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) et ayant les droits et obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et "Associé" devra être interprété conformément.

5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans restriction, accepter de l'equity ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.

5.4 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.5 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales (à l'exception des Parts Sociales de Catégorie A) y compris par l'annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs Catégorie(s) de Parts Sociales, par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises de cette/ces classe(s). En cas de rachats et d'annulations de catégorie de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (commençant avec la catégorie J).

5.6 La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales dans les conditions requises par la loi et dans l'ordre de priorité suivant: (i) aucune des Parts Sociales de Catégorie B ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie C, (ii) aucune des Parts Sociales de Catégorie C ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie D, (iii) aucune des Parts Sociales de Catégorie D ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie E (iv) aucune des Parts Sociales de Catégorie E ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie F, (v) aucune des Parts Sociales de Catégorie F ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie G, (vi) aucune des Parts Sociales de Catégorie G ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie H, (vii) aucune des Parts Sociales de Catégorie H ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie I, (viii) aucune des Parts Sociales de Catégorie I ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie J.

5.7 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre établi à l'article 6.3), une telle catégorie de Parts Sociales donne droit à son détenteur au pro rata de leurs détention dans cette catégorie, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales de la catégorie de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (tel que définie ci-après) pour chaque Part Sociale de la Catégorie concernée détenue par eux et annulée.

5.7.1 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la catégorie de Parts Sociales devant être rachetée et annulé.

5.7.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base de Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes J, I, H, G, F, E, D, C et B sera le Montant Disponible de la catégorie concernée au moment de l'annulation de cette catégorie sauf autrement décidé par l'assemblée générale des associés selon la procédure prévue pour une modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

5.7.3 A compter du rachat et de l'annulation des parts sociales de la catégorie concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.

## **6. Indivisibilité des parts sociales.**

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes sous réserve que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

## **7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales aient accepté le transfert en assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales détenues par les ayants droit aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

## **8. Gérance.**

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants ("Gérants") nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

8.2 Dans le cas où la Société est administrée par un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique".

8.3 En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.4 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

**9. Pouvoirs des gérants.** Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul gérant, ou dans tous les autres cas, le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de celles requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.

**10. Représentation de la société.** Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

- 10.1 Dans le cas où la Société n'a qu'un Gérant Unique, le Gérant Unique;
- 10.2 En cas de pluralité de gérants, deux des Gérants;
- 10.3 Toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'Article 11.

**11. Agent des gérants.** Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

### **12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil de Gérance") sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une Réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de la réunion. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclue par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, son représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront être évitées en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.

12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont signés et les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

### **13. Résolutions des associés.**

13.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.

13.2 Comme prévu aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent, toutefois si le quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés peuvent être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée avec accusé de réception et la résolution pourra être prise à la majorité des votes enregistrés, sans tenir compte du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Le changement de nationalité de la Société ainsi que l'accroissement des participations des Associés dans la Société requièrent l'unanimité.

13.4 Tel qu'il est prévu à l'Article 13.3, toute résolution modifiant les Statuts (y compris un changement de Siège Social) ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution visant à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.6 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite assemblée en personne ou par représentant autorisé.

13.7 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote part écrit.

#### **14. Exercice social.**

14.1 L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

#### **15. Distribution des parts.**

15.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.

15.2 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

15.4 En cas de déclaration de dividende, un tel dividende devra être alloué et payé comme suit:

15.4.1 un montant équivalent à 0.25% de la valeur nominale de chaque part sociale sera distribué de manière égale à tous les associés au pro rata de leurs parts sociales, sans égard de catégorie, puis

15.4.2 le solde du Montant Disponible sera alloué dans son intégralité aux détenteurs de la dernière catégorie dans l'ordre alphabétique inversé (i.e en premier les Parts Sociales de Catégorie J, puis si aucune Part Sociale de Catégorie J existe, les Parts Sociales de Catégorie I, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de Parts Sociales de Catégorie B existantes).

#### **16. Dissolution et Liquidation.**

16.1 La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.

16.2 Après paiement de toutes les dettes et de toutes les charges de la Société et des dépenses de liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués aux associés en conformité et en vue de parvenir sur une base globale au même résultat économique que suite à l'application des règles de distribution existantes pour les distributions de dividendes tel que mentionné à l'article 15.4.

### 17. Définition.

Montant Disponible	<p>signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) dans la mesure où l'associé aura le droit à une distribution de dividendes en accord avec l'article 15 des Statuts, augmenté par (i) toute réserve librement distribuable et (ii) le cas échéant par le montant de la réduction de capital et la réduction de réserve légale relative à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulée mais réduit par (i) toute perte (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts déterminés sur base des Comptes Intérimaires afférents (sans pour éviter tout doute tout calcul en double) tel que:</p> $MD = (PN + P + RC) - (P + RL)$ <p>Pour lequel:  MD= Montant Disponible  PN= Profits Nets (incluant les profits reportés)  P= toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables  RC = montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Catégorie de Parts Sociales annulée  P= perte (incluant les pertes reportées)  RL = sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts</p>
Comptes Intérimaires	signifie les Comptes Intérimaires de la Société à la Date Comptable Intérimaire pertinente.
Date Comptable Intérimaire	signifie la date pas plus tôt que huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la Catégorie de Parts Sociales pertinente.

### 18. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

- (a) un genre inclut tous les genres;
- (b) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;
- (c) une "personne" inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);
- (d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).

18.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.

18.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

#### *Souscription et Libération*

"ADVENT CLINIC (CAYMAN) LIMITED", prénommée, a souscrit l'ensemble des quinze mille (15.000) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de quinze mille Euros (EUR 15.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2009.

#### *Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge en raison de sa constitution est évalué environ à mille deux cents euros.

#### *Résolutions de l'associé unique*

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 76, Grand Rue, L-1660 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:
  - Madame Myriam Deltenre, comptable, née le 16 février 1963 à Arlon, Belgique résidant au 48, Le Pas de Loup, B-6791 Guerlange, Belgique.
  - Monsieur Michael J. Ristaino, vice-président de société, né le 8 octobre 1961 à Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 75 State Street, 29<sup>th</sup> Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique; et

- Monsieur Godfrey Abel, comptable, né le 2 juillet 1960 à Brixworth, Royaume-Uni, demeurant au 30, rue de Crecy, L-1364 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. KORPEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Relation: EAC/2009/7619. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 02 JUIL. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009082976/239/639.

(090098444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

**circum s.a., Société Anonyme Soparfi,  
(anc. Chassagne Holding S.A.).**

Siège social: L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 45.999.

L'an deux mille neuf, le dix juin.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "CHASSAGNE HOLDING S.A." (numéro d'identité 1999 40 12 323), avec siège social à L-1870 Luxembourg, 20, Kohlenberg, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 45.999, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc ELTER, alors de résidence à Luxembourg, en date du 6 décembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 82 du 5 mars 1994 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph WAGNER, de résidence à Sanem, en date du 31 décembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 376 du 25 mai 2000.

L'assemblée est présidée par Monsieur Frenz BIEWERS, administrateur de société, demeurant à Kehlen.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique).

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Léon RENTMEISTER, employé privé, demeurant à Dahl.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1) Transfert du siège social de L-1870 Luxembourg, 20, Kohlenberg à L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon.
- 2) Changement de la dénomination de la société de "CHASSAGNE HOLDING S.A." en "circum s.a.".
- 3) Abandon par la société du régime fiscal de société holding au sens de la loi du 31 juillet 1929 et adoption du statut de société de participations financières (SOPARFI).

4) Conversion de la devise d'expression du capital social de francs luxembourgeois en euros et suppression de la valeur nominale des actions existantes.

5) Décision que les actions seront désormais et resteront nominatives.

6) Modifications subséquentes des statuts.

7) Insertion à l'article 7 des statuts d'un deuxième alinéa ayant la teneur suivante:

"Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire."

8) Modification du dernier alinéa de l'article 7 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs."

9) Révocation de Mesdames Anne BOUVY et Madeleine CLAUS et de Monsieur Pierre LENOIR comme administrateurs et décharge à leur donner.

10) Nomination de Monsieur Frenz BIEWERS comme administrateur unique de la société et détermination de la durée de son mandat.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1870 Luxembourg, 20, Kohlenberg à L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de "CHASSAGNE HOLDING S.A." en "circum s.a.".

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de l'abandon par la société du régime fiscal de société holding au sens de la loi du 31 juillet 1929 et de l'adoption par cette même société du statut de société de participations financières (SOPARFI).

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de convertir le capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) en trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (€ 30.986,69) au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399) pour un euro (€ 1,-).

L'assemblée décide en outre de supprimer la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide que les actions seront désormais et resteront nominatives.

*Sixième résolution*

Afin de tenir compte des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les articles 1<sup>er</sup>, 3, 4 et 5 des statuts de la société pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>. Forme - Dénomination.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise dénommée: "circum s.a.".

" **Art. 3. Siège social.** Le siège de la société est établi à Mamer.

Au cas où des événements extraordinaires pourraient faire obstacle à l'activité normale de la société, ce siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration ou de l'administrateur unique dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements."

" **Art. 4. Objet.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, ainsi que toutes prestations de conseil, de management et d'assistance administrative auxdites participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

La société pourra également effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières susceptibles de favoriser l'accomplissement de son objet."

" **Art. 5. Capital.** Le capital souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (€ 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont et resteront nominatives.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts."

*Septième résolution*

L'assemblée décide d'insérer à l'article 7 des statuts un deuxième alinéa ayant la teneur suivante:

"Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire."

*Huitième résolution*

L'assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article 7 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs."

*Neuvième résolution*

L'assemblée décide de révoquer Mesdames Anne BOUVY et Madeleine CLAUS et Monsieur Pierre LENOIR comme administrateurs de la société et leur donne décharge de leurs mandats.

*Dixième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme administrateur Monsieur Frenz BIEWERS, administrateur de société, né à Bettembourg le 30 avril 1946, demeurant à L-8290 Kehlen, 13, Domaine de Brameschhof, et ce pour une période de six ans à compter de ce jour.

Par conséquent, Monsieur Frenz BIEWERS est désormais administrateur unique de la société et peut valablement l'engager en toutes circonstances par sa signature individuelle.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes, s'élèvent approximativement à neuf cent cinquante euros (€ 950,-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénoms usuels, état et demeure, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: BIEWERS, J.M. WEBER, RENTMEISTER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 12 juin 2009. Relation: CAP/2009/1903. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

*Le Receveur (signé): NEU.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 26 juin 2009.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009082954/236/121.

(090098550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

**Immobinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 39.718.

L'an deux mille neuf, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "IMMOBINVEST S.A." avec siège social à L-1258 Luxembourg, 1 rue Jean-Pierre Brasseur, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 39718, constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard LECUIT, notaire de résidence à Mersch, en date du 3 mars 1992, publié au Mémorial Recueil Spécial C des Sociétés et Associations no 351 en date du 17 août 1992.

L'Assemblée est ouverte à 13 heures sous la présidence de Madame Sonia LIVOIR, employée privée, demeurant professionnellement à L-8211 Mamer, 53 route d'Arlon,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Alida MUHOVIC, employée privée, demeurant à Soleuvre.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Isabelle DESCHUYTTER, employée privée, demeurant professionnellement à L-8211 Mamer, 53 route d'Arlon.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) Transfert du siège social de la société de Luxembourg à Mamer et modification du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

2) Fixation du siège social.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées "ne varietur" par tous les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Luxembourg à Mamer et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article 2 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

**Art. 2. (premier alinéa).** Le siège social est établi à Mamer.

(Le reste sans changement.)

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de fixer l'adresse du siège social à L-8211 Mamer, 53 route d'Arlon.

*Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à HUIT CENT EUROS (800.-Euros).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mamer, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signés le présent acte avec le notaire.

Signé: Livoir; Muhovic; Deschuytter, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 mai 2009. Relation: EAC/2009/5085. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-e

*Le Receveur (signé):* Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 juin 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009081833/203/52.

(090098201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Castiglione Real Estate, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 128.875.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2009 a reconduit pour un terme d'un an les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Jean-Jacques FRET, président directeur général, demeurant à CH-1090 La Croix-sur-Lutry;
  - Monsieur Benoît LEGOUT, directeur financier, demeurant à F-51350 Cormontreuil;
  - Monsieur Luciano DAL ZOTTO, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre;
- leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

L'Assemblée a nommé en qualité de Commissaire aux comptes, également pour un terme d'une année, la société anonyme PKF ABAX AUDIT, avec siège à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

Pour extrait conforme

CASTIGLIONE REAL ESTATE

Société anonyme

Dal Zotto

Référence de publication: 2009082413/20.

(090097884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.